

3.1 Les salaires

Accélération du smic sur la période 2003-2005

Entre 2000 et 2005, le smic a progressé de 29,4 %. Le rythme de hausse n'a pas été constant sur toute la période. En effet, après la loi « Aubry 2 » (janvier 2000) qui avait créé le système des garanties mensuelles de rémunération (GMR) permettant le maintien du salaire mensuel des salariés payés au smic lors du passage aux 35 heures, la loi « Fillon » (janvier 2003) a programmé la convergence du smic et des quatre premières GMR sur le niveau de la cinquième, la plus élevée. L'augmentation du smic a donc été plus soutenue à partir de 2003 : + 5,5 % par an, en moyenne, jusqu'en 2005, après + 3,2 %, en moyenne, au cours des trois années précédentes. Le processus de convergence ayant pris fin le 1^{er} juillet 2005, la hausse du smic au 1^{er} juillet 2006 (+ 3 %) a été plus modérée.

Le pouvoir d'achat du smic a progressé de 3,5 % par an, en moyenne, sur la période 2003-2005, après une croissance moyenne de 1,5 % par an au cours des années 2000-2002. Les augmentations du smic depuis 2003, soutenues et, de surcroît, plus fortes que celles des GMR, ont conduit à une hausse mécanique du nombre de ses bénéficiaires et, à l'inverse, à une baisse du nombre des bénéficiaires des GMR. Dans l'industrie, la part des salariés concernés par la revalorisation du smic ou d'une GMR au 1^{er} juillet 2005 varie de 0,1 % dans l'énergie à 23,9 % dans les IAA. Hormis ces deux secteurs, les salariés de l'industrie les moins concernés par ces revalorisations travaillent dans l'automobile (2,2 %) et les plus concernés dans les biens de consommation (14,4 %).

Diffusion du smic sur les bas salaires

L'augmentation du smic conduit à une révision de la grille salariale, en particulier des salaires les plus bas. Ces derniers progressent plus rapidement que les autres lorsque le smic est fortement revalorisé. Ainsi, sur la période 2003-2005, le salaire mensuel de base* des ouvriers de l'industrie a crû de 2,7 % par an, en moyenne,

et celui des cadres de 2,2 %. Le premier a nettement accéléré par rapport au début des années 2000, contrairement au second.

En 2004, hors énergie, le salaire horaire brut moyen varie de 12,8 € dans l'habillement à 22,2 € dans la pharmacie

En 2004, le salaire brut horaire moyen est de 16,3 euros dans l'industrie (15,8 € en 2003). Il est le plus élevé dans les secteurs de la production de combustibles et de carburants, de la pharmacie-parfumerie-produits d'entretien, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire, des équipements électriques et électroniques ainsi que de l'eau-gaz-électricité (20 à 25 €) ; il est le plus faible dans l'habillement-cuir et le textile (13 €). Même si les secteurs où les salaires sont en moyenne les plus élevés emploient relativement plus de cadres, des écarts de salaire subsistent entre les secteurs, à catégorie socioprofessionnelle donnée.

En 2004, le salaire horaire brut des femmes de l'industrie est inférieur de 18 % à celui des hommes

En 2004, les femmes travaillant dans l'industrie ont perçu un salaire horaire brut de 14 € et les hommes de 17,1 €. Cet écart salarial tient pour partie aux effets de structure, c'est-à-dire à des différences de caractéristiques observables des individus, des postes occupés, de l'entreprise employeuse tels que la catégorie socioprofessionnelle (CSP), l'âge, la taille de l'entreprise...

En 2002, selon l'enquête structure des salaires, le salaire horaire (y compris les primes et les rémunérations des heures supplémentaires et des absences pour maladie, chômage partiel ...) des femmes travaillant dans des entreprises de dix salariés et plus de l'industrie hors IAA était inférieur de 22 % à celui des hommes. Un peu moins de la moitié de cet écart s'explique par les caractéristiques des établissements, la durée du travail, la CSP, le niveau de diplôme, l'interruption d'activité de plus d'un an... mais il subsiste un écart résiduel de salaire horaire entre hommes et femmes de 12 %. ■

Pour en savoir plus

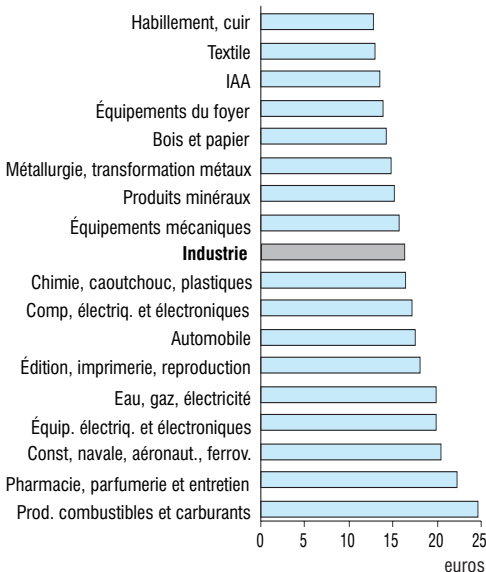
- * Voir « Définitions » en annexe.
- <http://www.travail.gouv.fr/>
- http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp

1 - Évolution des salaires dans l'industrie et des prix à la consommation (IPC)

	Évolution en glissement %		
	par an		sur la période
	2002/2000	2005/2003	2005/2000
Smic horaire	3,2	5,5	29,4
Salaire horaire de base des ouvriers	4,0	2,8	22,2
Salaire mensuel de base			
Ouvriers	2,4	2,7	16,4
Employés	2,2	2,5	14,9
Professions intermédiaires	2,3	2,5	15,1
Cadres	2,1	2,2	13,7
Ensemble des salariés	2,3	2,6	15,6
Salaire moyen par tête*	2,3	3,1	17,4
Indice général des prix	1,7	1,9	11,5

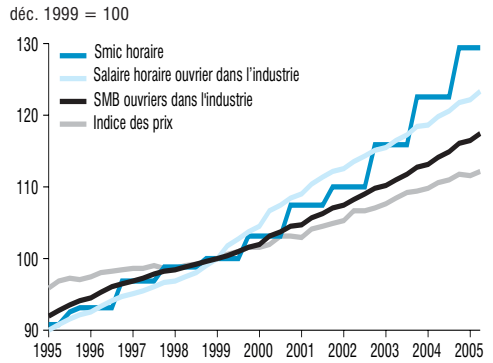
Champ pour les salaires de base : établissements de 10 salariés et plus.
Sources : Insee et Dares - enquête Acemo.

2 - Salaire brut horaire moyen par sous-secteur industriel en 2004



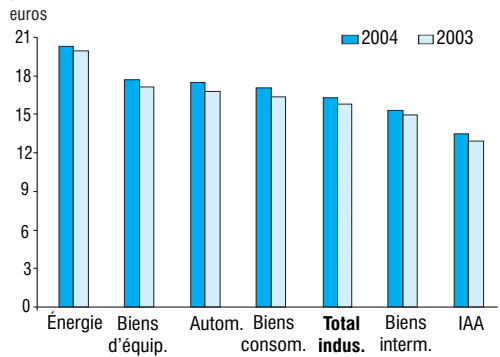
Champ : salariés hors apprentis, stagiaires et chefs d'entreprise.
Sources : Insee, DADS.

3 - Smic, salaires des ouvriers et prix à la consommation



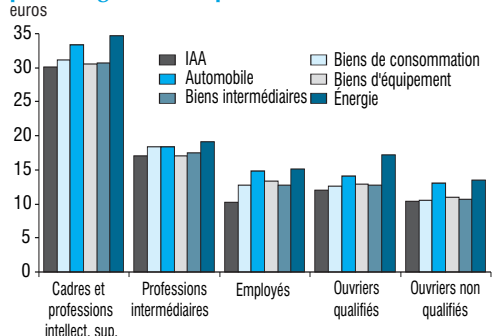
Champ : salariés hors apprentis, stagiaires et chefs d'entreprise.
Sources : Insee, DADS.

4 - Salaire brut horaire moyen par secteur industriel en 2003 et 2004



Champ : salariés hors apprentis, stagiaires et chefs d'entreprise.
Sources : Insee, DADS.

5 - Salaire brut horaire moyen par catégorie socioprofessionnelle en 2004



Champ : salariés hors apprentis, stagiaires et chefs d'entreprise.
Sources : Insee, DADS.